



COMPTE-RENDU

**FO**  
la force syndicale **DGFIP**

Tél : 01 47 70 91 69  
E-mail : [contact@fo-dgfip.fr](mailto:contact@fo-dgfip.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip.fr>

## CTR du 30 septembre 2014

# C'EST LE RÉSEAU COMPTABLE QU'ILS ASSASSINENT

**A** cause de la mauvaise foi de l'Administration, le premier point de l'ordre du jour de ce CTR du 30 septembre 2014, initialement dédié à la formation professionnelle, fut malheureusement le seul abordé au cours de cette journée.

La Direction Générale (SPIB) a en effet voulu faire avaliser par les représentants du personnel une note de cadrage sur l'amplitude de l'ouverture au public des postes comptables avant de l'adresser aux directions locales.

Ce projet de la Direction Générale, qui était soumis pour information au CTR, est la pure illustration de ce que réclame le MEDEF dans le secteur privé : la négociation dans l'entreprise et non plus dans la branche d'activité. Pour ce qui concerne la DGFIP, elle veut donner un cadrage minimal des amplitudes d'ouverture et laisser aux directions locales les marges de manœuvre nécessaires pour faire comme elles le souhaitent avec ou sans l'accord des Comités Techniques Locaux.

Pourtant chacun sait pertinemment quelle est l'origine du mal. De suppressions d'emplois en suppressions d'emplois, l'accueil physique du public est devenu de plus en plus ingérable dans l'ensemble du réseau et davantage encore depuis la fusion. Cette situation intenable a déjà amené certaines directions locales à accepter des aménagements d'horaires d'ouverture à la demande des comptables et des agents.

Le Syndicat **F.O.-DGFIP** ne méconnaît pas ces difficultés et la dégradation des conditions de travail

qu'elles entraînent, mais il considère que c'est une logique qui aboutit naturellement à la disparition totale du réseau rural. Cette analyse est confirmée par les propos tenus par les représentants de la DGFIP lors des tournées en inter-régions selon lesquels 850 postes comptables C4 seraient supprimés d'ici à 2018.

DES PROPOSITIONS QUI NE  
RÈGLENT RIEN EN MATIÈRE  
DE CONDITIONS DE TRAVAIL  
MAIS MENAGENT LE RÉSEAU

La Direction Générale propose ainsi que, dans les communes de plus de 10 000 habitants, l'amplitude minimum soit de 24 heures par semaine sur au moins 4 jours contre 30 heures sur 5 jours aujourd'hui. En revanche, les habitants des communes de moins de 10 000 habitants seraient traités comme des citoyens de seconde zone avec une amplitude minimale de 16 heures par semaine.

Ce n'est pas cette conception du service public républicain que défend **F.O.-DGFIP**, d'autant que ces propositions ne règlent rien en matière de conditions de travail, mais au contraire menacent l'existence du réseau.

En effet, les réductions d'horaires d'ouverture couplées à la disparition de postes comptables vont avoir un effet « tsunami » en concentrant sur moins de sites et moins de jours l'accueil des publics alors que rien ne permet d'envisager une embellie prochaine dans la situation économique et donc

un reflux des problèmes sociaux quotidiennement traités par les services d'accueil de proximité.

L'expérience montre que les contribuables et les usagers continueront de venir aux accueils des Finances Publiques et que l'organisation proposée ne fera qu'empirer la situation des personnels.

**F.O.-DGFIP** a d'emblée fait connaître son désaccord aussi bien sur le fond que sur la forme de ce projet et a refusé de donner une quelconque caution à un démantèlement programmé du réseau des postes comptables.

Au-delà de ce problème de fond, la délégation **F.O.-DGFIP** s'est interrogée sur les motivations réelles de la Direction Générale qui voulait obtenir des représentants du personnel un accord tacite sur ce projet de note de cadrage, d'autant qu'une discussion sur la problématique « Accueil » est en cours.

L'EXPLOIT D'ÉVOQUER LES  
HORAIRES D'OUVERTURE  
SANS JAMAIS EMPLOYER LE  
TERME DE « COMPTABLE » !

Par son insistance et son discours provocateur, la Direction Générale a réussi à braquer toutes les délégations syndicales, en réduisant l'instance nationale à une parodie plus proche du « cause toujours » que d'un dialogue de qualité à hauteur des enjeux de notre administration.

Enfin, elle a réussi l'exploit d'écrire 4 pages de propositions concernant les horaires d'ouverture au public des postes comptables sans jamais employer le terme « comptable ». À tel point que la délégation a rappelé en séance que la Direction Générale des Finances Publiques était l'administration comptable de l'État et que, pour être

totallement exhaustif, les comptables du secteur public local étaient des comptables principaux.

Ce dialogue de sourds a amené l'ensemble des délégations syndicales en CTR, excédées par la mauvaise foi de l'administration, à quitter la séance après avoir émis un vote refusant l'envoi de cette note aux directions locales tant que toutes les problématiques de l'accueil n'auraient pas été discutées au niveau national.

L'ATTITUDE DE LA  
DIRECTION SIGNE EN  
QUELQUE SORTE L'ÉCHEC  
DE LA FUSION

En effet, le problème de l'accueil du public est récurrent depuis des années et **F.O.-DGFIP** a depuis longtemps dénoncé le manque de moyens en personnels comme en étant la source. L'attitude de la Direction Générale signe en quelque sorte l'échec de la fusion, vendue par les politiques comme étant le moyen de mieux accueillir le contribuable et l'utilisateur.

Pour **F.O.-DGFIP**, cette note n'avait aucun caractère d'urgence, sauf à considérer que la Direction Générale souhaite avoir les coudées franches en matière de restriction de l'offre de service afin, comme elle le dit elle-même, de « désintoxiquer » l'utilisateur de l'accueil physique.

C'est peut-être à mettre en parallèle avec l'annulation du groupe de travail concernant l'accueil et la prime accueil, prévu le 29 septembre 2014, qui a été reporté à une date ultérieure non communiquée à ce jour et sans autre forme d'explication.

Ceci explique pourquoi le bilan de la formation professionnelle 2013 n'a pu être abordé.

LE 4 DÉCEMBRE

**FO** *la force syndicale* **DGFIP**

**VOTRE VOIX**  
**PEUT TOUT**  
**CHANGER**